

Ecrit par le 3 juillet 2026

## **Dominique Santoni : « Je suis une femme de consensus. »**



**Vice-présidente du conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni, également maire d'Apt et vice-présidente de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon, prendra part aux prochaines élections départementales en juin prochain. En cas de reconduction de sa majorité, celle qui est à la tête de son groupe politique départemental pourrait être la première femme à présider le Département de Vaucluse.**

**La date des élections départementales [vient enfin d'être fixée aux 20 et 27 juin 2021](#) (ndlr : en même temps que les régionales). C'est un délai très court par rapport aux élections**

Ecrit par le 3 juillet 2026

### ***précédentes ?***

« Nous sommes dans un contexte un peu particulier qui ne va pas permettre de mener une campagne 'normale'. On dit que cela peut être un atout pour les sortants. Encore faut-il qu'ils aient fait ce qu'ils avaient à faire durant les années où ils ont été élus. »

### ***Vous estimez que durant le mandat de la majorité actuelle ce travail a été fait ?***

« Je pense que nous présentons un bon bilan, notamment sur les Finances. Aujourd'hui, on dégage un investissement record avec plus de 114 M€ en 2021. Je crois que c'est cela la véritable mission du Département. C'est d'arriver à dégager de l'investissement, car c'est cette investissement qui sert à tous les Vauclusiens. »

### ***Qu'entendez-vous par tous les Vauclusiens ?***

« Quand je dis tous les Vauclusiens, c'est tous les cantons car nous avons œuvré d'une manière que l'on ne peut pas qualifier de partisane. Tous les cantons ont profité de cette augmentation de l'investissement. Toutes nos compétences ont été assurées. Et cela malgré une majorité qui n'était pas très large. C'est pour cela qu'il a fallu être consensuel avec cette idée d'agir pour notre territoire, avec équité, au profit de tous ses habitants. Il faut aussi reconnaître que c'est la première fois qu'une majorité dispose de 6 ans pour travailler - avant, il y avait renouvellement par moitié tous les 3 ans - cela évite le clientélisme. »

### ***Quels sont ces investissements ?***

« D'importants travaux ont été menés au niveau des routes notamment et il y a encore de gros projets qui seront réalisés dans une éventuelle seconde mandature. Il y a eu aussi l'extension du Très haut débit (THD) à l'ensemble du territoire d'ici 2022 au lieu de 2036. De quoi faire gagner 14 ans au département qui aura consacré 170 M€ à ce projet depuis 2012. C'est un pari que l'on a fait avec les intercommunalités d'accélérer ce déploiement dans l'ensemble du Vaucluse qui est un département particulièrement adapté à cette technologie car c'est un territoire attractif où l'on peut valoriser le télétravail. »

« Il y a aussi d'autres projets qui ont été engagés mais qui ne sont pas encore visibles car ils seront menés à leurs termes dans les années à venir : [le réaménagement de Bonpas](#), [la déviation de Coustellet](#), [l'échangeur d'Orange](#), la nouvelle MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), [les archives dans la zone d'Agroparc](#)... »

### ***Vous êtes aussi vice-présidente du conseil départemental en charge des collèges ?***

« Nous avons déjà réhabilité plus de 25 % des collèges vauclusiens et cela continuera dans les années à venir. Nous avons aussi mené un gros travail sur la restauration dans les cantines des collèges sur le gaspillage, la qualité des produits et la mise en place d'approvisionnement privilégiant les circuits courts comme [Agrilocal84](#) par exemple. Par ailleurs, dès la rentrée prochaine nous allons équiper les élèves de 6<sup>e</sup> ainsi que tous les professeurs en distribuant des ordinateurs. »

« Mais au-delà de l'éducation, on a aussi travaillé sur l'insertion avec la plate-forme job-vaucluse ainsi que sur l'agriculture, avec, là-aussi, la volonté de mettre en avant la consommation locale. Et cela bien avant la crise du Covid. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

Avec Agrilocal84, le Département a fait le choix, depuis longtemps, de privilégier les circuits courts de distribution des produits agricoles locaux, notamment dans les cantines des collèges de Vaucluse.

### ***Le Département s'est aussi largement impliqué dans le domaine environnemental ?***

« Ici, on a la chance de compter désormais 2 parcs naturels régionaux : celui du Luberon et tout récemment celui du Ventoux. Les [Espaces naturels sensibles \(ENS\)](#) font aussi partie de notre ADN car le Vaucluse est un département un peu différent de ses voisins. Les gens qui viennent ici ne recherchent pas la même chose que ceux qui vont sur la Côte d'Azur. Le développement durable c'est un domaine très transversal. Nous ne sommes pas 'verts' mais aujourd'hui tout le monde l'est. »

### ***Durant ce mandat, le Département a aussi perdu la compétence transport au profit du Conseil régional à partir de 2017 ?***

« Je regrette vraiment que nous ayons perdu cette compétence car je trouve que nous avons fait pas mal de chose comme lorsque nous avons négocié les DSP (Délégation de service public), le transport à la demande.... La mobilité est un vrai enjeu en Vaucluse et il y a encore beaucoup de choses à faire sur ce sujet-là. Donc c'est vrai, on a perdu des compétences. Mais ensuite, il faut savoir travailler tous ensemble, comme avec la Région, pour obtenir et mettre en place ce qui est utile aux Vauclusiens comme la résorption des points noirs routiers par exemple. »

**« Le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »**

### ***Comment arrive-t-on à faire avancer son territoire, y compris dans des compétences qui ne sont pas les vôtres, comme cela été le cas avec la santé avec la crise du Covid-19 ?***

« Je crois beaucoup au travail d'équipe pour un territoire. C'est important d'arriver à assembler les différents acteurs en collaborant avec les Intercommunalités, la Région, l'Etat, l'Europe. Avec pour seul objectif : l'intérêt général. Une fois qu'on est élu, on ne doit avoir que l'intérêt général en tête. »

« C'est dans cet esprit collectif que nous développons notamment 'Vaucluse Ingénierie'. Cette plateforme vise ainsi à accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets. Cet outil devrait fonctionner d'ici quelques mois en apportant du conseil, de l'expertise et même de l'assistance à maîtrise d'ouvrage aux porteurs de projets. Et bien sûr, on ne le fait pas seuls dans notre coin mais en lien avec une vingtaine de structures expertes dans leur domaine, comme le [Caue84](#), [Vallis habitat](#) ou encore les parcs naturels du [Luberon](#) et du [Ventoux](#). Ce sera simple d'utilisation : imaginons qu'une petite commune souhaite revitaliser son cœur de village, elle trouvera sur Vaucluse ingénierie un premier niveau d'information et pourra ensuite entrer en contact rapidement avec un opérateur qui mobilisera l'ensemble des partenaires pour faire avancer le projet en question. La plateforme couvrira tous les types de projets, de la valorisation du patrimoine jusqu'à la protection des milieux naturels en passant par l'adaptation de son parc locatif aux besoins des personnes handicapées ou la promotion touristique. En tout, une trentaine de thématiques seront proposées. Ce sera un très bel outil, au service de tout le territoire, et donc au final de tous les Vauclusiens. C'est comme ça qu'on peut faire avancer le Vaucluse, en mobilisant toutes les énergies. »

Ecrit par le 3 juillet 2026

***Pour revenir aux prochaines élections départementales, nous sommes dans un cas de figure particulier avec Maurice Chabert, un président sortant qui n'a pas encore fait part de sa décision de continuer ou pas ?***

« Le président est assez serein. Il sait ce qu'il va faire et pour ne rien vous cacher je sais ce qu'il va faire. Maintenant, il attendait de savoir quand auraient lieu les élections. Désormais, c'est à lui qu'il faut poser la question. Mais aujourd'hui Maurice Chabert est président du Département et il le sera jusqu'à ce qu'il y ait des élections. Dans tous les cas, j'ai de très bons rapports avec le président. Je pense qu'il a fait un très bon travail en ayant su emmener cette équipe avec lui dans un contexte qui n'était pas très facile quand nous sommes arrivés aux affaires. »

**« Faire de la politique, c'est le moment avant d'être élu. Après c'est l'inverse, on devient l'élu de tout le monde. »**

***Avec un RN (Rassemblement national) fort et des blocs politiques assez équivalents, ne pensez-vous que l'on risque (ndlr : le président sortant a été élu au bénéfice de l'âge à l'issue d'une égalité) de se trouver, à nouveau, avec une majorité difficile à déterminer ?***

« Nous avons une équipe sortante qui présente un véritable bilan. On peut donc imaginer qu'il y aura peu de changements dans cette équipe. Par ailleurs, nous travaillons dans les cantons où il pourrait sortir de bons candidats afin que l'on puisse éviter de se retrouver dans ce cas de figure. Mais effectivement, si l'on peut s'abstenir de se retrouver dans cette situation incertaine... »

« Aujourd'hui, on a cependant l'impression que le RN plafonne, qu'il y a des 'guéguerres' un peu partout dans les cantons et que la Ligue du Sud connaît un certain recul. Dans tous les cas, on travaille en amont pour éviter cela. En fait, on travaille depuis un certain temps déjà, comme si les élections devaient avoir lieu demain. »

« Mais faire de la politique c'est la campagne électorale. C'est le moment avant d'être élu. Par contre, une fois élu c'est l'inverse de la vie politique, on devient l'élu de tout le monde. Je suis très pragmatique. Au final, ce qui m'intéresse c'est de mener des actions concrètes qui se voient sur tous les territoires. »

***Justement, le fait de disposer d'une majorité plutôt fragile dès le début du mandat, vous a-t-il poussé à faire preuve d'encore plus de pragmatisme ?***

« Comme je l'ai déjà dit, une fois élus, nous sommes au service de tous les Vauclusiens mais il est clair qu'il est plus facile de travailler avec certains élus que d'autres. Dans tous les cas, je suis une élue de proximité et j'aime voir les choses se faire. Et le Département reste pour moi un échelon où l'on est encore sur le terrain. »

***Dans un département où les présidents sont régulièrement des hommes élus au bénéfice de l'âge (ndlr : 3 sur les 4 derniers présidents) est-il envisageable d'imaginer une présidente en cas de reconduction de la majorité actuelle ?***

« On peut tout imaginer, mais pourquoi pas une femme à la tête du Département ? L'essentiel n'est

Ecrit par le 3 juillet 2026

cependant pas d'être sur la photo, l'important c'est que lorsque l'on s'en va on voit le changement. On voit ce qui a été fait. Le véritable engagement politique c'est cela. »

***Vous êtes maire, vice-présidente de l'intercommunalité du Pays d'Apt, vice-présidente du Département, que vous ont appris ces mandats ?***

« Il faut s'inscrire sur la durée. Avoir une feuille de route et s'y tenir. On n'est pas là pour être aimé. On est là pour le bien collectif. Prenons l'exemple de la place de la mairie à Apt, on l'a refaite parce que l'on avait dit qu'on la referait. Puis avec le Covid cela a tout décalé cette année, lors d'une année de scrutin municipal. Certains on dit que l'on allait perdre car on ne faisait pas de grand chantier avant les élections. Moi, je trouve malhonnête que sous prétexte qu'il y ait des oppositions, on le décale de 1 an juste à cause des élections. Si les gens ne veulent pas voter pour moi parce que l'on a changé un sens de circulation ou que l'on a bouleversé les habitudes du commerce et bien tant pis ! Il faut avoir le courage de se projeter et savoir avancer. Quand on pense avoir pris la bonne décision, on l'applique. Pas dans 3 semaines, 6 mois ou 1 an, mais maintenant. Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »

**« Qu'on m'aime ou qu'on ne m'aime pas, je fais ce que je dis. »**

***Et pour le Département ?***

« Il faut avoir une vision. Il faut travailler sur l'attractivité du Vaucluse. Aujourd'hui, nous sommes un département un peu à part. On a pu avoir certaines difficultés, car nous sommes un territoire qui s'est fortement paupérisé, mais qui a aussi la chance d'avoir de belles entreprises. Le fait d'avoir amené le THD dans nos territoires doit permettre d'attirer des populations différentes qui pourraient travailler à distance ou implanter des entreprises dans les secteurs du développement durable, des nouvelles technologies, de l'ESS (Economie sociale et solidaire)... Nous devons miser sur nos atouts comme le tourisme, avec la politique vélo notamment, et puis travailler parallèlement sur l'amélioration de la qualité de vie. Il est important de capter de nouvelles populations qui vont amener du pouvoir d'achat, du renouveau, du développement économique, de la fréquentation touristique. Le Très haut débit doit permettre d'attirer ces gens en télétravail, tout en offrant une qualité de vie exceptionnelle.

***Prenons le cas d'Apt, comment concilier développement économique et préservation du cadre de vie ?***

« Nous avons la chance d'avoir de très belles industries avec des gens qui ont fait le choix de vivre à Apt. Leur principal problème aujourd'hui, c'est des salariés qui ne veulent pas forcément résider sur ce territoire et qui cherchent des écoles, de la culture, des lieux de vie et des commerces. Il faut donc travailler sur tout ceci. C'est pour cela que nous, à Apt, on a choisi un créneau qui est celui de la 'Silver économie' en se disant qu'il fallait ramener des gens dans le centre-ville en proposant des commerces, des services afin de favoriser le développement de l'activité. L'idée est de faire revenir des gens de 55 ans et plus avec un fort pouvoir d'achat. Des 'jeunior', les vieux des jeunes ou les jeunes des vieux selon l'âge que l'on a, qui pourraient s'investir dans la ville pour y passer 3 mois, 6 mois ou 1 an. Pour cela, nous travaillons avec [le groupe SRS](#), investisseur dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux en

Ecrit par le 3 juillet 2026

France, pour rénover notre centre-ville. »

### ***En quoi consiste ce projet de renouvellement urbain ?***

« Nous sommes confrontés, comme beaucoup de communes de Vaucluse, à des propriétaires d'immeubles qui ne les ont pas rénovés pour des raisons économiques avec des commerces installés en rez-de-chaussée privant d'accès les logements situés au-dessus. Cela participe à la détérioration et au dépeuplement de nos cœurs de ville. L'idée est que cet investisseur achète ces logements à la commune ou au privé, mais uniquement des bâtiments aujourd'hui désaffectés : Comme la Caisse d'épargne, un très beau bâtiment qui est sur la place principale de la ville, ou l'ancienne usine de fruits confits Rambaud, tombé en désuétude et dont la réhabilitation demanderait un budget énorme. Il s'agit donc de rénover tout cela au standing actuel. Pour démarrer, il faut au minimum 300 appartements. Nous en sommes à 280 aujourd'hui. Mais attention, il ne s'agit pas de faire une ville de vieux. Ce n'est pas un Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à ciel ouvert. Il n'y a aucun service médicalisé mais des services de proximité qui se développeront avec cette nouvelle présence. Il y a donc un travail à faire pour réintégrer les commerces en centre-ville. Pour cela, il faut embellir. C'est fondamental d'embellir la ville et le territoire pour créer l'envie de s'y installer. Je crois que le 'beau' est essentiel. Par ailleurs, une partie de ces logements devrait être accessible aux salariés qui voudraient s'installer sur le territoire. Ce qui est intéressant en cas de succès ? C'est que ce modèle pourrait être dupliqué dans le département. »

**« Il est fondamental d'embellir le territoire pour créer l'envie de s'y installer. »**

### ***Est-ce que la notion de 'beau' n'a pas été un peu trop oubliée dans le département, notamment parce qu'il dispose de nombreux atouts dans ce domaine ?***

« On a tout. Nous avons un département naturellement beau. Un climat très agréable. Deux parcs naturels régionaux. On a beaucoup de force mais il faut parfois aussi être là où l'on ne nous attend pas. On a parlé d'embellir, il faut aussi être innovant, créatif. Avoir envie et être malin. C'est pour cela qu'il faut réfléchir ensemble à comment construire le Vaucluse de demain : autour des compétences du Département mais aussi de toutes les forces vives de ce territoire. Par exemple, essayer de transformer une partie de ces résidents secondaires -chefs d'entreprise, artistes, écrivains etc- en résidents permanents et en acteurs locaux. Plein de gens ayant connu des réussites en France où dans le monde ont choisi de vivre 1 à 3 mois dans le Vaucluse et nous voudrions qu'ils restent 6 mois ou 1 an ici. Nous avons d'ailleurs sollicité une partie d'entre eux dans le cadre d'un groupe de réflexion afin qu'ils travaillent avec nous sur des idées que nous n'aurions peut-être pas. »

### ***Le domaine de la Culture en fait partie ?***

« La Culture elle est à Avignon, c'est formidable. Elle est à Orange, c'est formidable. Mais je pense qu'elle doit être partout. Nous sommes un petit département où il est plutôt facile de se déplacer. Donc, il faudrait que la Culture irrigue tout le Vaucluse. Ici, 'Terre de festivals', le slogan de la Région Sud, prend tout son sens. C'est pour cela qu'il y a une forte implication du département dans ce secteur alors que ce

Ecrit par le 3 juillet 2026

n'est pas une de ses compétences directes. »

***Et en termes de développement économique, notamment les problématiques de manque de foncier pour garder nos entreprises et en attirer de nouvelles ?***

« L'idée c'est de conserver les entreprises du territoire en répondant à leurs besoins fonciers et aller chercher des entreprises exogènes qui n'ont pas forcément besoin de beaucoup d'espace. Il faut donc aller chercher ces entreprises et ces domaines d'activités qui pourraient être pertinents chez nous. [VPA \(Vaucluse Provence attractivité\)](#) fait déjà un très gros travail, mais il faut peut-être donner encore plus de moyen. Par contre, je ne suis pas sûre qu'il faille essayer des petites zones qui se ressemblent pour se faire concurrence entre les territoires. Il faut plutôt se compléter selon les spécificités des uns et des autres en organisant le territoire : la logistique vers la vallée du Rhône et ses autoroutes A7 et A9, l'agro-alimentaire vers le Comtat et le long de la Durance, les activités de pleine nature, le sport, le tourisme vert et le cinéma vers l'intérieur du département. Les élus doivent aussi être les ambassadeurs du territoire et ensuite les services techniques doivent concrétiser ces démarches dans le cadre de missions bien précises pour que ce développement que l'on cherche à mettre en place profite à tout le territoire. »

***Quand on voit le nombre de Parisiens qui abandonnent tout pour venir s'installer dans la Région, le Covid peut être une chance pour ce département ?***

« Il faut effectivement saisir cette opportunité et tirer le positif de cet événement. Ne pas se contenter que des mauvaises choses. Nous sommes à un tournant et il ne faut pas hésiter à capitaliser sur la notoriété du 'Vaucluse'. Le Vaucluse aujourd'hui est une marque reconnue. Quand on parle du Vaucluse, on sait de quoi on parle. Pour autant, pour attirer tous ces personnes, il faut leur donner les moyens de s'installer et c'est le haut débit qui entraîne tout le reste. »

**« C'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses. »**

***Vous semblez particulièrement motivée à la perspective d'un second mandat ?***

« Un vrai travail de fond a été fait. Cela va se voir. Souvent le second mandat est important, car c'est un peu court pour réaliser les choses. Il est donc important d'avoir une continuité quels que soient les élus. Toutefois, il faut des élus suffisamment intelligents pour continuer ce qui a été entrepris. Les politiques qui arrivent et qui changent tout pour changer cela n'a pas de sens. Il faut de la constance mais il faut aussi accepter que l'on travaille pendant 6 ans et que s'il on est battu, quelqu'un d'autre en tirera les lauriers. L'important est de voir aboutir ses projets. »

« Je peux avoir des idées assez arrêtées mais je suis une femme de consensus. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles. Quand on prend le temps d'expliquer pourquoi il faut faire les choses de telles ou telles manières, in fine, ils l'acceptent beaucoup plus facilement. Par contre, c'est beaucoup de temps et d'énergie, c'est pour cela qu'il faut également être très persuadé de ce que l'on veut faire. Il faut y croire. »

***Justement, comment gère-t-on cette dépense de temps et d'énergie quand on vient du privé où***

Ecrit par le 3 juillet 2026

***Le rythme de la prise de décision n'est pas forcément le même que dans l'action publique ?***

« Oui, c'est toujours trop lent pour moi qui vient de la société civile (ndlr : elle a travaillé dans plusieurs agences de communication depuis 1987 avant de définitivement revenir sur Apt en 2006). Et c'est vrai que lorsque j'ai été élue, dans les premiers temps, j'ai eu du mal à m'acclimater à ce rythme. Il faut cependant comprendre que les procédures sont très lourdes et que lorsque l'on parle de l'échangeur de Bonpas ou du contournement de Coustellet il y a des études à faire en amont. On n'a pas forcément conscience de toutes les étapes nécessaires qu'il faut respecter lorsque l'on passe au niveau départemental ou régional. Mais c'est vrai qu'il pourrait y avoir un peu de simplification dans les process. Au final, je trouve que le temps est long et ce d'autant plus que mandat est court. »

***On peut aussi avoir le sentiment que les administrations, les services de l'État, la réglementation constituent des freins à l'action de l' élu local ?***

« Il y a le rôle des élus, avec d'un côté le politique, et de l'autre, l'administration, qu'il ne faut pas mélanger. En revanche, entendons-nous bien : ce sont les élus qui décident des politiques et qui impulsent les projets. Les services sont ensuite là pour les mener à bien. Les élus doivent fédérer mais aussi manager en suivant les projets pour s'assurer qu'ils seront menés à terme sans pour autant s'immiscer dans la bonne marche des dossiers. Je crois vraiment que c'est aux élus de s'impliquer pour faire changer les choses, même doucement. C'est aussi à eux d'aller défendre les dossiers car il ne faut pas que l'administration se substitue aux élus comme cela peut-être le cas dans certains grands services de l'Etat. En fait, pour moi, le politique dit où l'on va et l'administration dit comment on y va.»

« Quand je suis arrivée à la mairie un fonctionnaire m'a dit 'ici nous sommes les murs et vous, vous êtes les meubles'. Je n'ai pas vocation à être là tout le temps. Douze ans à la mairie c'est bien pour porter les projets mais je n'ai pas que cela dans la vie. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

---

## **Dominique Santoni réélue à la tête du parc régional du Luberon**

Ecrit par le 3 juillet 2026



**Réuni à Lourmarin, le comité syndical du [parc naturel régional du Luberon](#) vient de réélire [Dominique Santoni](#), seule candidate déclarée, à la présidence de ce parc créé en 1977**

Déjà présidente du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) depuis 2017, Dominique Santoni vient d'être réélue présidente lors du dernier comité syndical du parc. Seule candidate déclarée, celle qui est également maire d'Apt, vice-présidente de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse, a rappelé que rien ne la « prédestinait à devenir présidente du Parc du Luberon ». En effet, cette dernière a dû succéder précipitamment à son prédécesseur, Roland Aubert, qui s'est retiré pour des raisons de santé (nldr : il est décédé depuis en mai 2017).

« C'est lui qui m'a incité à me présenter, explique Dominique Santoni. Roland était un homme fédérateur, attachant, pour qui j'avais de l'estime et de l'affection. C'est lui qui m'a fait découvrir et aimer le parc et aujourd'hui, j'essaie chaque jour de mener à bien ma mission en sachant que rien ne dure toujours... »

**«Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes... mais nous bâtissons un monde plus beau.»**

Ecrit par le 3 juillet 2026

Insistant sur ce « bel outil de territoire », la présidente a rappelé que si parfois « ce que nous faisons ne se voit pas, c'est justement ce que l'on fait qui permet de ne voir que de magnifiques paysages préservés. Nous ne construisons pas d'immeubles, de routes ... mais nous bâtissons un monde plus beau, nous préservons le patrimoine, nous protégeons la faune, la flore, nous cultivons des plantes, des fleurs, des légumes, des variétés fruitières anciennes.... Nous gérons nos ressources, nous développons le territoire en créant des synergies pour un développement économique et touristique de qualité. »

Créé en 1977, le PNRL regroupe 77 communes, donc cinq villages figurant parmi les plus beaux de France, et s'étend sur 185 000 hectares. Il compte 170 000 habitants et accueille plus de 1,5 million de touristes par an.

« Nous avons réalisé de beaux projets dans l'intérêt de nos communes comme le programme des certificats d'économie d'énergie qui a permis aux communes de faire de la rénovation énergétique avec un financement proche de 100%, ou encore le programme Sedel (Services d'économies durables en Luberon énergie et eau). Nous assistons aussi au quotidien les communes dans l'élaboration des règlements de publicité, ou pour la réhabilitation et les travaux de patrimoine comme la chapelle d'Oppède, la calade de Cabrières d'Aigues. »

Le Parc, qui est dirigé par [Laure Galpin](#) à la tête d'une équipe de 50 agents, a également œuvré au maintien du centre de sauvegarde de Buoux avec la LPO (ligue de protection des oiseaux), a acquis la Maison du Parc auprès du département de Vaucluse et participé à la mise en place d'une alimentation saine et locale via le projet alimentaire territorial, avec les marchés paysans, l'opération 'De la ferme à la cantine', les bistrot de pays, la marque 'Valeurs parc'... Par ailleurs, le Parc mène aussi une réflexion afin de donner au Château de l'environnement de Buoux un rayonnement régional...

### **«Nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte.»**

« Aujourd'hui, nous arrivons à un moment important de l'histoire du Parc avec la révision de la charte qui nous mènera en 2039 », poursuit Dominique Santoni pour qui le PNRL « est un territoire d'innovation et d'expérimentation ».

« Nous allons pouvoir travailler ensemble à l'élaboration de cette charte, définir les priorités du territoire, une stratégie face au changement climatique, relever des défis, trouver des solutions face à la perte de nos ressources en eau, perte de la biodiversité, production agricole, crues, canicules ... Comment ferons-nous face ? Comment vivrons-nous et travaillerons-nous en 2039 ? Le Luberon, c'est un parc habité où le cadre de vie et les centres urbains attirent des habitants et là encore, nous devons nous pencher sur les questions de logement, d'emploi, de déplacements, de développement économique, de nature en ville... »

Ecrit par le 3 juillet 2026

## Désignation des membres bureaux

Outre la réélection de Dominique Santoni comme présidente, la réunion de ce comité syndical a permis aux délégués du parc de procéder à la désignation de l'ensemble des membres du bureau syndical du PNRL. Ce dernier est constitué de Gaëlle Letteron (Apt), Patrick Courtecuisse (Cavaillon), Valérie Bardisa (Pertuis) alors que la désignation du représentant de Manosque est en cours. Pour le collège Région : Stéphane Sauvageon, Roselyne Gai-Gianetti et Nathalie Czimer-Sylvestre. Pour le Collège département : Serge Sardella pour les Alpes-de-Haute-Provence ainsi que Noëlle Trinquier et Elisabeth Amoros pour le Vaucluse. Pour les communes et les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) : Karine Masse (Lurs), Béatrice Vincent (La Bastide-des-Jourdans), Alain Mathieu (Pierrerue), Véronique Milesi (Lagnes), Charlotte Carbonnel (Saint-Martin-de-Castillon), Béatrice Terrasson (Saint Michel L'observatoire), Thierry Richarme (Dauphin), Béatrice Grelet (La Bastidonne), Patrick Merle (Ménerbes), Bernard Briffault (Pierrevvert), Mickaël Cavalier (Ansouis), Lionel Morard (Buoux), Bérengère Loisel-Montagne (Les Taillades), Jean-Pierre Gerault (Oppède), Jean-Luc Miola (Corbières), Viviane Dargery (Viens), Patrick Peythieux et Delphine Cresp (Cabrières d'Aigues), Francois Dupoux (Saignon), Georges Faucouneau (Sainte-Tulle), Pierre Fischer (Durance Luberon Verdon Agglomération) et Christian Chiapella (Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure).

---

# Des masques pour les collégiens et les lycéens

Ecrit par le 3 juillet 2026



A l'occasion de la rentrée scolaire, chaque élève des collèges publics et privés vauclusiens se verra remettre 4 masques lavables offerts par le [Conseil départemental](#). « *Il s'agit d'un geste de solidarité et d'équité envers toutes les familles vauclusiennes* », souligne Maurice Chabert, Président du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Chaque élève recevra ces masques le jour de la rentrée, chaque masque pouvant être utilisé durant une demi-journée, puis réutilisé après avoir été lavé. Ces masques de taille enfant sont conditionnés en sachet individuel, homologués Afnor et traités avec un désinfectant virucide. Ils sont donc utilisables dans l'immédiat.

Le Vaucluse compte 30 000 collégiens scolarisés dans les 41 établissements publics et les 13 collèges privés. Au total, 120 000 masques vont ainsi être fournis gracieusement par le Département, le tout pour un montant de 200 000 €. « *Depuis le début de la crise sanitaire, le Département est aux côtés des collégiens, comme cela avait été le cas par exemple avec le prêt de tablettes numériques aux élèves n'ayant pas de matériel informatique chez eux, confie Dominique Santoni, Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Collèges. On ne veut pas que cet équipement indispensable pour les élèves en cette rentrée très particulière soit un facteur d'inégalité entre les familles. Nous savons l'effort financier que cela peut représenter dans les foyers.* »

### Eviter le décrochage scolaire

Ecrit par le 3 juillet 2026

Dans le même temps, la région [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a renforcé son soutien aux lycées afin de leur permettre d'accueillir les élèves et le personnel encadrant dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée scolaire 2020/2021. Dans ce cadre, la région va donc remettre un masque en tissu à chaque lycéen de la région.

« Il était essentiel de ne pas reporter la rentrée scolaire, ce qui aurait été une faute majeure, insiste Renaud Muselier, président de la région. De nombreux enfants n'ont pas vu une salle de classe, pas suivi un cours depuis le 16 mars dernier. Le risque de décrochage global est trop grand et concerne une génération entière. »

Pour cette rentrée, la [Région Sud](#) fournira donc, à chaque lycéen, un masque en tissu lavable 35 fois.

### **400 distributeurs de gel hydro-alcoolique**

Par ailleurs, la Région dotera les chauffeurs de cars scolaires de masques chirurgicaux de dépannage pour nos lycéens. Dans le même temps, les cars, les TER et les établissements seront désinfectés selon les normes établies par le Gouvernement. Les 4 000 agents des lycées, comme ceux des services, seront encouragés et assistés pour un dépistage préventif de rentrée. Enfin, afin de faciliter le respect des consignes sanitaires, dès le 1<sup>er</sup> septembre, près de 400 distributeurs de gel hydro-alcoolique seront installés dans tous les lycées.

« Notre priorité est de protéger la santé de nos lycéens tout en assurant la continuité du service public de l'éducation, aux côtés de l'Etat et du Rectorat », poursuit Renaud Muselier. Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons ainsi commandé plus de 13 millions de masques pour les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont près de 300 000 ont déjà été distribués depuis juin dans les établissements scolaires.

---

## **Maires courage**

Ecrit par le 3 juillet 2026



**Ils se sont adaptés, ils ont improvisé et ils ont dominé leur sujet. Les élus préférés des Français incarnent le bon sens près de chez nous. Ils ont su informer et mobiliser les citoyens en premier de corvée, sans directives ni stratégie claire du gouvernement. Quatre maires nous ont ouvert leurs portes pour nous raconter leur quotidien.**

« Nous sommes de bons petits soldats, mais il faudrait de temps en temps qu'on nous dise quoi faire », ironise Dominique Santoni, maire d'Apt (11 700 habitants). L'exécutif donne cette mauvaise impression aux maires de refiler le bébé aux élus locaux dès lors qu'une responsabilité pourrait être évoquée devant l'opinion publique ou les tribunaux.

Selon les mots de Jean-Michel Blanquer\*, prononcés une semaine avant la réouverture des premiers établissements scolaires, « on a besoin de renforcer à la fois la souveraineté nationale et le pouvoir local (...). On a besoin du représentant de l'Etat comme le directeur d'école, mais aussi du maire (...) et d'initiative à l'échelle locale ». Mais qui porterait le chapeau si un groupe d'enfants venait à être hospitalisés à la suite d'une contamination à l'école ?

### Se débrouiller seul

« La question de cette responsabilité pénale qui pourrait peser sur nous, tous les maires y pensent », convient Hervé Chérubini. L' élu en ballottage de Saint-Rémy-de-Provence (9 600 habitants) considère néanmoins que la responsabilité politique reste première. « D'abord, si j'avais été un inquiet, je n'aurais pas pris ce mandat de maire que j'exerce depuis près de 25 ans. Ensuite, l'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Et quelles que soient les circonstances : celle d'une crise sanitaire ne laissait rien augurer de bon dans un pays aux

Ecrit par le 3 juillet 2026

autorités sanitaires affaiblies.

**« L'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence**

L'affaire du 'sang contaminé', suite à la distribution de lots de sang infectés par le virus du Sida sous le gouvernement de Laurent Fabius a laissé des traces dans tous les cabinets ministériels. Celle du Médiateur a montré les conditions effarantes d'attribution des autorisations de mise sur le marché comme des indications de prescription des médicaments, sans parler de l'indigence de la veille sanitaire.

Un boulet qui traîne. Son inertie est telle que les maires ont vite pris les choses en mains, ayant acté dès le début de la crise l'incapacité de l'Etat à protéger les Français avec de simples masques en papier. « Nous nous sommes retrouvés dans l'inconnu du confinement. Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite », décrit Thierry Lagneau, maire de Sorgues (18 300 habitants).

### **Un nouveau cadre juridique, une logique contradictoire**

Quelles initiatives les maires peuvent-ils prendre dans des circonstances si inhabituelles ? Avant, si un panneau de basket tombait par accident dans un collège en provoquant la mort d'un élève, le maire et l'enseignant étaient automatiquement poursuivis pour imprudence, bien que sans lien direct avec les faits :

Depuis juillet 2000, la loi 'Fauchon' institue un régime dérogatoire de responsabilité pénale concernant les élus qui peut seulement être invoquée sous trois conditions : la faute est caractérisée, elle expose autrui à un risque que l'auteur n'ignorait pas, ce risque présente une gravité particulière.

Ce régime vient d'être amendé *in extremis*, le 11 mai, grâce à un accord entre députés et sénateurs pour 'sécuriser' les maires. Il est désormais prévu que la responsabilité doit être appréciée au regard « *des compétences, du pouvoir et des moyens dont disposait l'auteur des faits dans la situation de crise ayant justifié l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de la nature de ses missions ou de ses fonctions, notamment en tant qu'autorité locale ou employeur* ». En clair, le texte permet au juge de faire la distinction entre les autorités nationales qui ont décidé la stratégie du 'déconfinement' et les acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.

### **« Et pourquoi pas un concours de boules ? »**

« Pour les écoles, un document gouvernemental précisant les conditions de réouverture de 63 pages a été rédigé. Nous avons eu une semaine pour en prendre connaissance, ingurgiter et restituer aux personnels qui doivent mettre en œuvre » témoigne Hervé Chérubini. « Nous étions, depuis le 16 mars, à cheval entre le devoir de continuité du service public et l'obligation de répondre aux préconisations de l'Etat. Cette logique contradictoire nous a conduits à mettre en place une cellule de crise et un plan de

Ecrit par le 3 juillet 2026

continuité de l'activité avec un tiers de nos agents présents sur le terrain et une population avide d'informations » précise t-il.

**« Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite. » Thierry Lagneau, maire de Sorgues**

Le prochain défi sera l'adoption du budget primitif de la commune « avec cette difficulté supplémentaire que l'on dit aux gens de ne pas se réunir à plus de 10 personnes et à 15 par classe, mais que l'on pourrait autoriser les conseils municipaux à le faire. Je ne vois vraiment pas comment organiser un conseil avec nos 33 élus sans qu'on vienne aussitôt me demander pourquoi ne pas faire un concours de boules de suite après ? ». Même si les maires ne sont pas dépourvus d'humour, ni d'expérience - depuis 2004, le maire joue un rôle majeur lorsque des événements de sécurité civile engagent une gestion de crise - ils restent confrontés en permanence au principe de réalité face aux annonces de l'Etat.

« Chacun fait ce qu'il peut, les bonnes volontés ne manquent pas - loin de là - mais à vrai dire tout est un casse-tête. Il y a une foule de problèmes du quotidien que l'on a du mal à régler, faute d'informations ou de directives claires. 'On vous en dira plus dès que l'on en saura davantage', voilà ce à quoi nous sommes tous confrontés. Pour l'ouverture des écoles, par exemple, il a d'abord été question de n'ouvrir que 3 classes, puis toutes les classes maternelles et élémentaires. Puis on est revenu au premier scénario. Mais le travail des équipes consiste la plupart du temps à faire du sur-mesure, et sans attendre », observe Dominique Santoni. « Comment adapter le service de cantine quand on ne sait pas combien d'enfants se présenteront le matin à l'école ? Nous avons opté pour des plateaux repas que l'on peut conserver du jour au lendemain pour pouvoir étaler la distribution, le cas échéant ».

**L'exemple aptésien de gestion de crise**

Dès le début de l'épidémie, Apt a activé son plan communal de sauvegarde. « Cette petite avance de deux semaines a permis de passer en revue l'ensemble des domaines relevant de la commune : gestion, continuité de service à la population, affaires scolaires, sociales, entretien, nettoyage, préparation de listes de volontaires, identification des personnes âgées, isolées et vulnérables, mesures de prévention, etc. Nous avons fait l'inventaire de nos stocks et partagé nos ressources, donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers ». En pratique, l'équipe municipale se réunit toutes les semaines et garde le contact par internet et téléphone. L'hôpital, réorganisé aux premières heures de la crise, a doublé le nombre de lits pouvant accueillir des patients. « Nous avons aussi réfléchi avec l'hôpital à une structure d'accueil pour ceux qui présentent un risque de contagion pour leur famille, ayant eu une petite dizaine de retours à domicile de patients atteints du Covid-19 », ajoute Dominique Santoni. « Nous avons enrichi le dispositif du Centre communal d'aide sociale (CCAS) par des appels, 2 fois par semaine, à nos aînés pour rompre la solitude, assurer le portage de courses, médicaments ou attestations. Et puis nous avons pu identifier les personnes sans domicile fixe pour les inviter à rejoindre un foyer d'accueil à Cavaillon. J'ai encore des doutes, car il y a beaucoup de questions à traiter, comme la situation des femmes battues que nous voudrions bien pouvoir recevoir dans des

Ecrit par le 3 juillet 2026

hôtels. Nous avons peu de demandes, mais je pense que la réalité est plus préoccupante qu'il n'y paraît » avance l'élue.

**« Nous avons donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers. » Dominique Santoni, maire d'Apt**

S'agissant du risque sécuritaire, la police municipale en lien avec la gendarmerie et le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint-Saturnin-lès-Apt a procédé à plus de 8 000 contrôles (17 mars à fin avril) aboutissant à 125 verbalisations, dont celle des propriétaires récidivistes du célèbre 'lapin aptésien' ayant fait la 'Une' de la presse nationale, pris comme bouclier animal pour tenter de légitimer des promenades proscrites en centre-ville...

« Cela s'est plutôt bien passé », confirme Hervé Chérubini. A Saint-Rémy, phare des Alpilles, 12 000 contrôles pour 1 à 2% de verbalisation. « Le TGV a fonctionné à plein régime jusqu'au 16 mars pour ceux qui ont des résidences secondaires. Au-delà, certains ont choisi d'intégrer l'amende à leur venue illégale. D'autres ont bravé l'interdiction préfectorale visant les locations de vacances, je ne suis pas naïf. Mais, au total, c'est un phénomène marginal ».

### **Comment ont-ils géré l'urgence au-delà des compétences ?**

Depuis le début de la crise, les communes et les intercommunalités apportent des réponses aux besoins des habitants, y compris en participant financièrement à des décisions prises par l'Etat, au-delà même de leur champ de compétences. C'est notamment le cas pour les masques. « On ignore qui va payer, mais ce n'est pas neutre », souligne Dominique Santoni. Depuis le 15 mai, la mairie distribue sur demande et sur rendez-vous des masques agréés Afnor (Association française de normalisation), lavables 30 fois, et efficaces pendant 1 mois. Ils ont coûté 2,80 € l'unité.

Encore faut-il qu'ils parviennent à destination. S'improviser logisticien pour identifier des fournisseurs fiables qui livrent des masques à prix raisonnable n'est pas chose facile. Libres de lancer leurs propres importations de masques depuis le 21 mars, les collectivités ont fait l'objet de réquisitions de l'Etat, comme à Sorgues qui y a perdu ses kits complets de protection. « Je comprends, vu l'état d'urgence du moment », assure Thierry Lagneau. Le maire s'attarde plutôt sur la cohésion locale. « Notre chance, c'est la générosité des habitants et l'imagination qui nous ont permis de fabriquer près de 7 000 masques en textile lavables 'made in Sorgues' (Ndlr : 1 000 à la Tour d'Aigues). Nous avons trouvé et sommes allés chercher à Clermont-Ferrand 9 kilomètres d'élastique pour lancer notre production. Nous refusions d'être confrontés à une situation de pénurie. En 15 jours, ce sont 200 personnes qui se sont portées volontaires pour coudre des masques à la main dans la salle des fêtes transformée en atelier », se félicite l'élue dont l'épouse, infirmière libérale, a participé à l'opération. Les élus ont ensuite fait du porte-à-porte pour distribuer à la population. « Nous avons vécu des moments très sympas, malgré ce contexte car nous avons aussi eu la chance d'avoir notre maison de retraite (Aimé Petre) qui a très bien géré la situation ».

Ecrit par le 3 juillet 2026

**« La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. » Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues**

### **La fonction sera-t-elle revalorisée dans 'le monde d'après' ?**

« Après la réouverture des écoles, l'autre grande préoccupation des maires est de savoir comment il sera possible de se réorganiser car nous allons vivre dans ce département une saison touristique catastrophique ». Elu du premier tour des municipales du 15 mars, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a annoncé que sa première décision sera de faire voter l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public pour les cafés, restaurants et commerces de vente à emporter. « Ils ont tenu jusqu'à présent avec des reports de charge, étalement de dettes, mais ça ne suffit pas car faut faire rentrer de l'argent dans les caisses ! La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. Personne n'a jamais réussi à marcher sans avoir essayé de le faire. Alors on tâtonne et ça ressemble souvent à un match de l'équipe de France : tout le monde à un avis et forcément le bon. Face aux pertes de boulot et de chiffre, il me paraît cependant clair que nous devons organiser une solidarité au plan local même si nous n'avons plus la compétence pour verser des aides économiques directes. On ne peut pas tout attendre de la région ou des intercommunalités. Beaucoup de maires devront d'ailleurs abandonner ou différer, pour 4 ou 5 ans, des projets d'investissement afin de faire face aux dépenses imprévues qui ont été ou seront engagées. »

Une chose est sûre : l'Etat a tout intérêt à se concilier les bonnes grâces des élus préférés des Français pour gérer la crise sociale qui l'attend. « Je voudrais saluer ces gens qui souffrent, confinés dans des logements dégueulasses. Faudra-t-il attendre une nouvelle rue d'Aubagne pour que l'on puisse, enfin, autoriser les maires à lancer des procédures pour fermer ces logements insalubres que l'Etat finance à travers les caisses d'allocations familiales ? ». Des réunions sont prévues sur le sujet avec les représentants de l'Etat, mais pas avant septembre ou octobre, s'indigne Jean-François Lovisolo. Les maires semblent encore avoir un train d'avance en attendant que leur fonction soit revalorisée dans le monde d'après.

*Hervé Tusseau*

*\*(Le Figaro, 3 mai)*

À lire également ["Commerce local : les maires interpellent le président de la République"](#)

Ecrit par le 3 juillet 2026

## La Région et les petites villes



**Lors de la présentation des vœux à la presse et d'une visite à Apt, [Renaud Muselier](#) s'est exprimé sur l'action de la Région en faveur des territoires à l'écart du développement métropolitain. Quels moyens pour les petites villes inscrites dans la ruralité ?**

C'est un sujet qui se présente sous les meilleurs auspices, mais il crispe les relations entre le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État. Le projet de loi 'décentralisation, différenciation et déconcentration' entend bien assouplir les relations entre l'État et les collectivités. Par exemple, en permettant l'expérimentation de toutes sortes de dispositifs, avant de les généraliser. Ce principe de liberté locale prévoit d'agir dans les domaines de la transition écologique, du logement et des transports.

« Il faut libérer l'initiative dans notre pays. Il faut faire de l'expérimentation un principe fondateur de notre République », avait proclamé de son côté Renaud Muselier lors de la deuxième Conférence des maires (mars 2019) organisée par l'institution régionale qu'il préside, disposant d'un budget de 3,3 milliards au service du territoire.

Ecrit par le 3 juillet 2026

## ■ Changement d'échelle territoriale

Si les positions semblent converger, l'opposition reste frontale dans les faits. « Les services de l'État sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs », explique le président des Régions de France dans le bureau du maire d'Apt, Dominique Santoni. Une chance pour les petites villes ? « En 2015, nous étions encore largement une collectivité d'appui, faisant un peu de tout sur tout. La Région est maintenant au centre d'un nouveau système territorial Europe, Régions, intercommunalités », observe-t-il. Ce qui ne rassure pas forcément les maires des communes à l'écart du développement métropolitain : avalanche législative, multiplication des normes imposées, baisse des dotations, disparition progressive des recettes provenant de la taxe d'habitation sans en connaître la compensation ; les maires se sentent abandonnés par l'État au moment où le renouvellement urbain est crucial pour l'attractivité et la survie des petites communes. « Je pense, en effet, que nous devons recréer de l'attractivité et que nous ne pouvons pas le faire sans avoir de partenaires. Nous avons choisi de le faire en valorisant notre patrimoine, notre histoire et notre image. C'est le fil rouge de notre action », résume Dominique Santoni, maire d'Apt.

## ■ Mais que fait la Région pour le Vaucluse ?

« On parle bien de projets et de vision, non pas de distribuer des subventions, ni de regarder l'étiquette politique », rassure Renaud Muselier. « Ceux qui étaient en avance, comme Arles\* vont prendre un peu de retard. Ceux qui étaient un peu en retard comme Apt prendront un peu d'avance. » En deux vagues de contrats d'équilibre territoriaux, Apt a reçu près de 2,2M€ de concours régional pour engager son renouvellement urbain : aménagement des places principales en cœur de ville, du plan d'eau de la Riaille, de l'esplanade de l'office de tourisme et de la gare routière.

« La Région Sud est la seule à avoir la gamme complète d'aides aux territoires, du 'Fonds régional d'aménagement du territoire' (Frat) pour les communes aux contrats de proximité pour les conseils départementaux ; 500 M€ au total sur le mandat ». Ce qui lui confère une certaine souplesse pour s'adapter à la diversité des territoires.

Le Vaucluse, premier département visité par l'édile au début de son mandat, a bénéficié de 14M€ de concours pour 207 projets au titre du Frat, dispositif au service de toutes les communes portant un projet d'aménagement ou d'équipement. Et de 47M€ au titre des contrats régionaux d'équilibre territoriaux (Cret), projets portés par les intercommunalités.

Ecrit par le 3 juillet 2026

« Les services de l'Etat sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs. »

## ■ La formation est cruciale pour les petites villes qui offrent des emplois

Le Conseil régional a également rebâti une politique économique avec les entreprises. A Apt, Aptunion (260 000€), Progress (173 000€) ou SNE premier (172 000€) ont profité d'aides et de financements pour développer leur activité. Mais le principal obstacle reste la formation et l'emploi. Malgré une baisse de 6,5% du nombre de demandeurs d'emploi (Catégorie A) sur le bassin d'Apt- Cavailon entre septembre 2018 et septembre 2019, les entreprises ont des difficultés chroniques à recruter. C'est la clé de voûte des territoires non métropolitains : les cadres hésitent à venir. Et beaucoup de personnes non qualifiées peinent à s'insérer sur un marché du travail pourtant très ouvert. A Apt, Pôle emploi aide les entreprises de main-d'œuvre à embaucher à partir d'une analyse de poste et finance jusqu'à 400 heures de formation en condition réelle d'emploi. Les résultats sont là -une dizaine de CDI signés en 2019 chez Aptunion par exemple- mais ces recrutements sont trop peu nombreux ou fragiles sur le territoire pour assurer le bon développement des entreprises. Or, les conseils régionaux ne peuvent plus guère agir pour équilibrer l'offre et la demande au plus près des besoins de chaque bassin d'emploi puisque « l'État nous a retiré la compétence sur l'apprentissage ». Il n'est pas certain que les régions aient encore les moyens d'intervenir dans le champ de l'apprentissage au cours des prochaines années. « L'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage (France compétence) ne nous a rien dit sur la façon dont les choses vont se passer », peste le président des Régions de France. Cette institution -représentant les conseils régionaux auprès des pouvoirs publics et des institutions européennes- réclame des compétences clairement identifiées au service du territoire : économie, transport, éducation et formation. Des thématiques adaptées à la ruralité et à ses centralités.

« Plutôt que par '3D' pour décentralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par les « 3C », pour confiance, compétences, clarification », conclut Renaud Muselier.